

# Groupe d'Animation et d'Information locale de LABLACHERE - G.A.I.L.



## Bibliothèque municipale



A.G. année 2014 - HS

## Rapport d'activités année 2014



## PREAMBULE

---

**La Bibliothèque municipale est gérée par l'Association G.A.I.L.** elle est un relais de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Conseil Général (B.D.P.) – Elle œuvre pour favoriser l'accès de tous les publics à la culture et à l'information. Elle a une mission de service public au sein de la commune.

Ce rapport, permet de dresser un bilan aussi bien qualitatif que quantitatif de l'activité sur l'année écoulée.

Il est élaboré à partir des différentes données produites par la bibliothèque qui viendront, dès le mois de janvier 2015, compléter le rapport annuel destiné au ministère de la Culture et de la Communication.

Les uniques ressources de l'association sont les cotisations annuelles (1 971 €) et la subvention de la Municipalité (800,00 €) identique à l'année 2013.

Le principe d'un abonnement par famille et par année civile est toujours en vigueur quelle que soit la commune de résidence de l'abonné. La cotisation pour 2015 sera inchangée donc 15 € (décision du conseil d'administration).

## SYNTHÈSE GÉNÉRALE

---

**Les missions principales de la Bibliothèque Municipale sont les suivantes :**

- Entretenir et développer la pratique de la lecture auprès des publics jeunes et adultes.
- Permettre un accès égalitaire aux ouvrages de culture générale à des fins de loisirs et d'enrichissement personnel.

Son fonctionnement est exclusivement assuré par une équipe de bénévoles, qui sont tous membres du conseil d'administration.

- **Le Conseil d'administration** élu lors de l'A.G. est composé de 15 membres renouvelables par tiers tous les deux ans et rééligibles. Il sera renouvelé cette année.

Les membres du bureau (exécutif) sont élus en C.A. pour 3 ans ils dirigent l'association.

*Pour mémoire : bureau en place depuis 3 ans : Hélène Santolini, présidente - Christiane Ayglon vice-présidente - Anne-Marie Beaussier secrétaire - Danièle Estival secrétaire adjointe - Ginette Brot trésorière – Marie-Jenny Kaplan trésorière adjointe. (ces 6 membres sont sortants et rééligibles, sauf A.M. Beaussier qui sera sortante en 2018).*

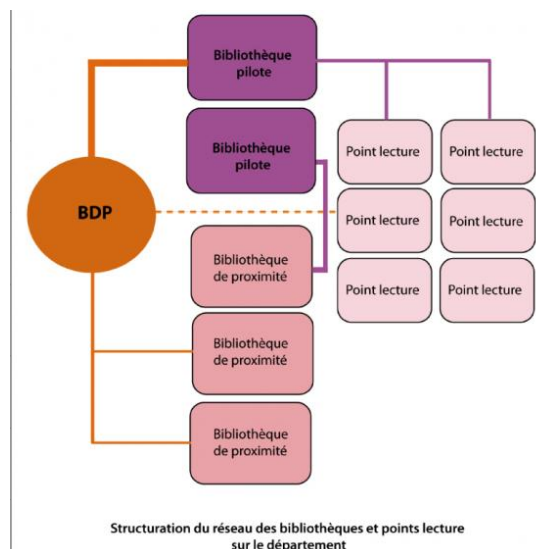
- **Le plan départemental de lecture publique 2011- 2017.**

Dans l'objectif d'améliorer le réseau de lecture publique le Conseil général de l'Ardèche a adopté le 14 avril 2011 un plan départemental de la lecture publique. Ce plan peut être consulté en bibliothèque.

Depuis 2011 nous progressons vers la mise en place de ce plan. C'est ainsi que la communauté de communes s'engage dans la réflexion sur le développement des bibliothèques et médiathèques de son territoire et organise des réunions de travail au cours desquelles élus et responsables de bibliothèques sont informés mais aussi consultés.

Nous restons vigilantes quant au devenir de notre bibliothèque qui a déjà le fonctionnement et la dimension d'une bibliothèque de proximité...

- cf tableau BDP ci-contre -



## LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

En 2014 les horaires d'ouverture ont été revus et harmonisés. Nous les avons testés en cours d'année en tenant compte des avis de lecteurs reçus durant ces nouveaux créneaux.

Désormais les jours d'ouverture sont plus nombreux dans la semaine. La bibliothèque fonctionne le lundi, le mardi de 15 h à 17 h (sortie des écoles), le jeudi de 15 h 45 h à 18 h 30, et le dimanche de 9 h 45 à 12 h 15 (jour de marché).

Outre le fait d'offrir un meilleur service aux lecteurs cette amplitude de présence est évidemment une avancée satisfaisante pour être reconnue «**Bibliothèque de proximité**», par la B.D.P et au sein de la Communauté de Communes. Beaume-Drobie, afin de répondre aux exigences du plan de lecture départemental.



Le 3 juin 2014 une fuite dans la canalisation d'acheminement du liquide de la climatisation s'est produite le long du plafond de l'espace adultes. Au-delà de la dégradation du plafond et du carrelage ce sont 267 livres qui ont été sérieusement endommagés.

Ce regrettable incident nous a conduits à des heures de maintenance supplémentaires (désherbage de tous les ouvrages endommagés + catalogage et couverture des quelques livres déjà remplacés).

Il nous a fallu, en plus des 3 jours de fermeture pour jours fériés, supprimer plusieurs permanences écoles et journées ouverture au public pendant les travaux notamment. Ils ont été réalisés dans des délais satisfaisants grâce à la diligence de la municipalité pour gérer les compagnies d'assurances et les entreprises qui ont assuré les réparations (électricité, peintures et décapage sols).



## INSCRITS ET FRÉQUENTATION

---

### CHIFFRES CLES 2014

Nombre d'habitants : 1 966

#### 487 INSCRITS

283 adultes  
182 femmes et 101 hommes  
171 Jeunes  
96 filles et 75 garçons  
27 pour collectivités  
6 vacanciers

---

#### 281 EMPRUNTEURS

161 adultes  
117 femmes et 44 hommes  
94 jeunes :  
55 filles et 39 garçons  
21 pour collectivités  
5 vacanciers

- nombre d'abonnements : 145, soit 140 familles + 2 écoles + le Réseau d'Aides Maternelles + l'association Lire et faire lire + l'association Les Farfadets qui nous a rejoint cette année.

Le nombre de **nouveaux** abonnements (22) et le nombre de prêts croissent depuis quelques années.

**7 abonnements sont gratuits** pour les moins de 18 ans, les écoles et les collectivités.

Les réinscriptions se maintiennent et semblent indiquer une réelle fidélisation.

Parmi les adhérents nous accueillons avec plaisir des lecteurs de plusieurs communes voisines : CHAMBONAS - FAUGERES- JOYEUSE - PAYZAC - PLANZOLLES - ROSIERES - ST ANDRE LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - VERNON.

Sont emprunteurs :

- les personnes ayant emprunté au moins un ouvrage,
- chaque enseignant pour sa classe,
- les animatrices de « Lire et Faire Lire »,
- les Assistantes maternelles du RAM,
- les animatrices des Farfadets.

## COLLECTIONS

---

- **FONDS PROPRE DE LA BIBLIOTHEQUE : 6 044**

- Adultes : 3 572
- Jeunes : 2 472

- **FONDS DE LA B.D.P. (en dépôt) : 1 937**

- Adultes : 804
- Jeunes : 1 133

+ Abonnements à des périodiques :  
1 pour les adultes et 1 pour les jeunes)

Tout au long de l'année notre fonds est enrichi par des achats réguliers : nouvelles parutions, prix littéraires et nos choix selon nos « coups de cœur » ou les suggestions de lecteurs.

### CHIFFRES CLES 2014

#### 7 981 DOCUMENTS

---

#### 11 111 PRETS

Pour adultes: 4 570  
Pour jeunes : 6 541

---

#### 471 ACQUISITIONS

(achats + dons)

Pour adultes : 216  
Pour jeunes : 255

Cette année encore le comité d'Animation de la Commune nous a confié l'album du Carnaval (édition 2014), il peut être consulté sur place.

## AU SERVICE DE L'USAGER

---

### - ACTIVITES DE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

- **Les membres du bureau** (exécutif) se sont réunis 10 fois au cours de l'année en plus des échanges permanents. Ces réunions sont nécessaires pour prévoir et organiser toutes les activités de la bibliothèque.

- **Le conseil d'administration** s'est réuni 4 fois en plus des réunions de bureau.

- **Les bénévoles ont consacré environ 1 500 heures au fonctionnement**, sans compter les heures passées en CA, bureau, réunions ou rendez-vous. La moyenne annuelle d'heures d'activités par bénévole peut varier selon l'administratrice concernée (de 5 à 440 h).

- **Permanences :**

\* Accueil écoles : 23 permanences soit 115 h d'ouverture. (1 permanence école publique annulée le 3 juin jour du sinistre). Pour chacune d'entre elles la présence de deux ou trois bénévoles est nécessaire.

\* Accueil public : 292 h dont 51 dimanches matin!

\* Accueil RAM : 9 permanences.

### **Maintenance (1) et Catalogage (2) : 480 h**

Le nombre d'heures est en augmentation cette année car, en plus des acquisitions habituelles, nous avons commencé à remplacer les ouvrages détruits lors du sinistre.

(1) *Ce qui consiste à couvrir chaque livre, éditer des côtes, poser des codes-barres, réparer le cas échéant.*

(2) *Catalogage : pour chaque livre, il faut préalablement établir une notice dans le logiciel, ce qui demande 5 et 10 minutes selon le type d'ouvrage. Cette notice est indispensable pour les prêts et retours et très utile pour les recherches dans notre fonds.*

### - QUELQUES RÉUNIONS ou RENDEZ-VOUS AVEC NOS PARTENAIRES :

- Prise de contact avec le Maire et la 1<sup>ère</sup> Adjointe après le changement de municipalité. Tout au long de l'année les échanges ont été fréquents et cordiaux notamment au moment du sinistre où nous avons ensemble rencontré experts et entreprises pour planifier les travaux.

- Inauguration de la nouvelle bibliothèque municipale de Chandolas.

- Visite d'un commercial de DECALOG venu nous présenter en juin le nouveau logiciel qui pourrait remplacer l'existant devenu obsolète.

- En juillet : rendez-vous avec la responsable du RAM pour établir le planning des futures permanences.

- le 22 juillet séance du Conseil municipal au cours duquel, à notre demande, nous avons présenté le fonctionnement de la BM aux nouveaux élus.

- En septembre à l'école publique :

\* préparation d'une soirée contes.

\* réunion de rentrée à l'école publique.

- 23 septembre et 3 décembre : deux réunions de travail à l'initiative de la Communauté de Communes (CdC). (réflexion sur le développement des bibliothèques du territoire en matière de lecture publique), en présence de représentants de la B.D.P. (A.M. Beaussier et H. Santolini assistent régulièrement à ces réunions).

-Inauguration de l'Espace Jeunesse à Lablachère

Et tout le reste.....pour gérer le quotidien...

De façon générale la présidente, parfois accompagnée d'un autre membre du bureau participe aux réunions ou manifestations auxquelles la Bibliothèque est invitée.

## **- EQUIPEMENT**

Nous avons acheté deux bacs pour les retours des ouvrages et pour les réservations ainsi qu'une tour présentoir pour mettre en évidence les nouveautés.

## **- ACCES INTERNET**

Ce service gratuit mis à disposition du public depuis plusieurs années est de plus en plus utilisé.

## **UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ACTIVE**

---

### **- ACCUEIL DES SCOLAIRES**

Tous les 15 jours nous accueillons les 2 écoles sur deux jours (10 classes avec une moyenne de 20 ou 25 élèves par niveau) au rythme d'une classe par heure (de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30).

Pour les 6 classes de l'école publique nous proposons toujours des temps « d'animations » Pas d'activités systématiques pour les 4 classes de l'école privée, uniquement prêts de livres : c'est leur choix.

Il nous arrive d'accompagner, lors des permanences, les élèves pour visiter une exposition pouvant les intéresser, la salle est si proche ! C'est aussi l'occasion d'adapter nos animations.

Les enseignants des deux écoles nous manifestent régulièrement leur satisfaction ce qui est encourageant pour les animatrices.

#### - ACCUEIL DES TOUT PETITS

Les séances lectures aux tout petits du Réseau d'Aides Maternelles (RAM) se poursuivent un vendredi matin par mois. Les enfants accueillis se sont rapidement appropriés l'espace jeunesse, parfaitement adapté à leur âge. Ils écoutent volontiers les comptines ou histoires et savent trouver des albums à feuilleter...« comme les grands ».

#### - AUTOUR DE L'EXPOSITION :

A l'occasion de la célébration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale nous avons organisé une exposition du 9 au 21 décembre 2014.(salle de la Mairie).

La BDP nous a prêté une « exposition » de 12 panneaux et des ouvrages appartenant au Conseil Général .Nous l'avons largement complétée grâce à de nombreux documents confiés par des familles : objets, photos, lettres, cartes postales, livrets militaires livres et revues..... et avons pu l'agrémenter d'anciennes bannières de conscrits du village datant des années 1914 et 1916 et prêtées par la Mairie.

Nous remercions vivement toutes les personnes et la municipalité de Lablachère pour leur contribution à la réussite de cette exposition.

Rassembler tous ces documents a demandé de l'organisation et nous y avons consacré beaucoup de temps. Nous avons accueilli bon nombre de visiteurs (y compris les écoliers). Les échanges étaient intéressants et instructifs, certaines personnes ont découvert des documents relatifs à un membre de leur famille et ont demandé des copies.



La mise en place de cette exposition (apportée par la navette) est un pas vers la mutualisation des moyens entre les bibliothèques de la C.d.C En effet nous avons partagé la durée du prêt avec la Municipalité et la bibliothèque de Chandolas. La municipalité de Rosières nous a gracieusement prêté un « poilu » totem, grandeur nature qui a monté la garde devant la salle d'expo...

#### - SOIREE CONTES :

Vendredi 17 octobre, en partenariat avec l'école publique, nous avons organisé une soirée contes en compagnie de Chloé Gabrielli, conteuse connue et reconnue qui nous a « promenés » pour découvrir « l'arbre qui cache la forêt ».

## BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT

---

### - BIBLIOBUS DU CONSEIL GÉNÉRAL :

Le bibliobus de la B.D.P est venu deux fois : le 27 mars et le 2 octobre.

A chaque passage ce sont environ 500 ouvrages qui sont renouvelés pour renforcer notre fonds propre.

Nous apprécions toujours « la navette B.D.P » qui nous apporte, toutes les 6 semaines, les ouvrages demandés par des abonnés ou par les enseignants.



### - FORMATION DE L'ÉQUIPE AU PROFIT DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

- Quatre administratrices ont suivi des stages organisés par la B.D.P. soit 6 journées. Les déplacements et les repas ont été pris en charge par les participantes.

- Le 24 mars, dans un souci de suivi de ce dossier, ce sont encore A.M.Beaussier et H. Santolini qui se sont rendues à Aubenas pour une réunion des bibliothèques du canton organisée par la BDP sur le fonctionnement des bibliothèques et savoir comment utiliser le portail de la BDP etc...

- La présidente s'est rendue à Chandolas le 26 mars pour une réunion avec la directrice de la BDP, la référente du secteur et le président de la CdC. sur le thème : « comment pourrait s'organiser la lecture publique sur le territoire Beaume-Drobie ? ».

#### - Un nouveau service: la presse en ligne

Depuis le 27 octobre le service de lecture publique du Conseil Général via la BDP a mis en place un service de presse en ligne. Service entièrement gratuit pour les bibliothèques partenaires. Chaque adhérent souhaitant en bénéficier doit en faire la demande à la bibliothèque, toutes les modalités d'accès lui seront alors données.

## CONCLUSION

---

Depuis plusieurs années nous sollicitons la possibilité d'être accompagnées par une personne salariée, la demande a été faite plusieurs fois, à la municipalité, au cours de ces dernières années. Cela doit être possible compte tenu de l'importance de la commune (1 966 habitants) et de la bibliothèque (plus de 9 000 ouvrages et plus de 11 000 prêts par an).

Après de longues réflexions, compte tenu de la conjoncture, et dans l'intérêt de la bibliothèque, l'ensemble des administratrices a envisagé, de se diriger vers une gestion en régie. Ce mode de gestion, vivement recommandé par la B.D.P, ne sera en rien préjudiciable au bon fonctionnement.

Il ne modifiera pas les lignes mais fera progresser la bibliothèque plus aisément, sans charges supplémentaires pour la commune.



Il faut souligner que de nos jours les bibliothèques fonctionnent majoritairement en régie. D'ailleurs, sur notre territoire 3 seulement sur 13 sont encore gérées par une association.

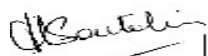
Bien évidemment une équipe de bénévoles, tout aussi efficace, disponible et dynamique sera toujours là pour « piloter »....

En cette fin d'année plus de la moitié du conseil d'administration est à renouveler. (remplacement statutaire d'un tiers + remplacement de 3 membres démissionnaires).

Espérons que d'autres personnes nouvellement élues apporteront des idées différentes, que de nouvelles initiatives émergeront et qu'ainsi nous puissions éviter que la routine et l'épuisement ne s'installent.....

Quoi qu'il en soit je peux dire en cette fin de mandat que la qualité et la disponibilité du service que nous avons offert à l'utilisateur ont toujours été au cœur de nos préoccupations, et que l'attractivité de la bibliothèque est le fruit de l'investissement de toute une équipe, notre équipe, votre équipe.

La présidente,



Hélène SANTOLINI

-----

*La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté. F. Mauriac*

-----

# Bibliothèque municipale Lablachère

## PROJETS - 2015 -

- Mise en place d'une gestion en régie.
- Poursuivre les animations écoles et RAM
- Poursuivre la formation des membres de l'équipe.
- Accueil d'auteurs femmes, de la région, le 8 mars 2015 pour dédicaces.
- Soirée théâtre avec une troupe locale le 30 mai.

-----